

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		1	Date d'inspection			
Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	764010		l	Le 15 juin 2023			
Nom de l'établissement				1	Numéro de téléphone		
Halte scolaire St-Basile				((506) 263-5035		
Adresse				<u> </u>			
247 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1H7							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Annik Thériault			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					nite pour nforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio. Les enfants ont pris leur colla renouvellement du permis.							
original signé par Annik Thériault			Le	e 11 avr	il 2023		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate					
original signé par Claudette Lebel	<u>_</u>	oto	Le	e 11 avr	il 2023		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					